

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KINAGLAND »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU
IMMEUBLE ACCACIA, Lot 14, Ilot 65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 31/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KINAGLAND »

Objet : - L'achat, la vente et la commercialisation de matières premières agricoles notamment la noix de cajou, le karité, la cola, etc;

- L'acquisition et la mise en valeur de terres, plantations et champs pour la culture et la commercialisation des produits du vivrier ;

- Le transport et l'acheminement de denrées et productions agricoles ;

- Les activités auxiliaires et préparatoires, en vue de l'achat, la vente et la commercialisation de matières premières agricoles.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- La prise de participation ou intérêts dans toutes sociétés et entreprises ivoirienne ou étrangères pouvant se rattacher à l'objet social par tous moyens, notamment par voies d'apports, de souscriptions ou achats d'actions ou de parts sociales.

- Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales ou mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires ou connexes, ou pouvant en favoriser l'

extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU
IMMEUBLE ACCACIA, Lot 14, Ilot 65

Dirigeant(s) M TOURE KINAPARA RAPHAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08139 du 25/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53884/GTCA/RC/2023 du 25/07/2023

